

> «S'organiser contre les expulsions»

Les députés et sénateurs votent des lois de plus en plus xénophobes ; l'appareil policier travaille au rendement avec les quotas d'expulsions (70 par jour) ; la justice entérine les décisions, des entreprises construisent des centres de rétention, transportent par avion les expulsés, les banques et administrations dénoncent les sans-papiers... On peut aussi refuser cela et agir : «Oublier» de demander les papiers pour telle ou telle démarche, s'organiser collectivement pour empêcher les rafles, manifester, refuser d'embarquer avec des passagers en voie d'expulsion, échanger avec les sans-papiers en rétention, se rassembler pour en parler et informer en diffusant des textes, occuper des lieux qui participent de la machine à expulser... Le guide «*S'organiser contre les expulsions*» se télécharge sur : sanspapiers.internetdown.org



Manifestation Au moment-même où, à Joinville-le-Pont, se rendait l'hommage à Monsieur Baba Traoré, sans-papiers mort en tentant d'échapper à la police, au CRA de Vincennes, soixante personnes en grève de la faim, subissaient une répression incroyablement brutale. **Manif samedi 12 avril de Joinville-le-Pont vers le centre de rétention RDV 14h à la sortie du RER A Joinville-le-Pont.**

> SUR LE VIF

Sommes-nous tous complices ?

Ca se passe devant le centre de rétention de Vincennes, près de Paris. On crie notre solidarité. Tout en haut, derrière les barbelés, les sans-papiers enfermés déplacent quelques draps : "Liberté ! Liberté !" Le vent transporte des bribes de leurs cris, des vagues de fraternité, de la chaleur de la vraie vie mais aussi la douleur et du désespoir. Puis les flics chargent des manifestants, quelques arrestations, les autres, plus prudents, plus éloignés courrent. La porte de l'hippodrome m'accueille. Les chevaux courrent aussi très vite, les parieurs parient, des bravos saluent la victoire, parfois le fric tombe dans les poches. Deux mondes à 300 mètres de distance. Un mur invisible les sépare. 70 sans-papiers expulsés par jour.

> «Laissez nous étudier pour pas finir policiers»

Slogan lycéen entendu à la manif du 3 Avril

La répression s'est abattue et s'abat encore sur les lycéens franciliens mobilisés contre la casse de l'éducation. Répression administrative au sein des établissements : exclusions d'élèves, intimidations diverses notamment à Clichy-sous-bois où le proviseur a annoncé que dorénavant l'entrée du lycée serait gardée par des vigiles privés qui effectueront des fouilles aléatoires dans les sacs des élèves ; répression policière dans la rue : matraquage et gazage d'élèves bloquant dans le calme leur lycée à Gagny et du professeur qui tentait de les protéger le 29 mars (bavures-a-gustave.skyrock.com), interpellations et gardes à vue pour des élèves manifestants (notamment deux lycéennes de Stains qui avaient filmé des scènes de violences policières dans une rame de métro à la sortie de la manif du 1^{er} avril), et pour un professeur de La Courneuve accusé d'outrage et de violence sur policier lors de la manif du 3 avril et traduit devant le tribunal le lendemain (audience reportée au 17 avril, 9h au palais de justice de Paris) ; sans parler du mépris violent avec lequel les a traités le recteur de Créteil et le ministre Darcos qui n'a pas hésité à les traiter d'«ignorants» manipulés et à les stigmatiser comme des violents incapables d'articuler une revendication. Toute cette agitation vise manifestement à casser leur mobilisation mais l'Etat aura clairement encore du fil à retordre car, à les entendre, rien n'entamera leur remarquable détermination ni leur impeccable courage.

<http://resistons.lautre.net/>

informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCE POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°63 - avril 2008

Recevoir ce bulletin par internet : resistons_ensemble@yahoo.com. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>
Le réseau Resistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

> Des Flash-Ball, à l'ombre des élections

Ça n'a pas loupé. Sarkozy a perdu les élections municipales, la gauche a gagné, mais très souvent dans les quartiers populaires l'abstention a atteint les 65%. Dès le lendemain, à l'aube, grande descente dans un quartier populaire de Grigny, à la Grande-Borne. Ce serait une réponse à une attaque d'une boulangerie et un «guet-apens» du 2 mars selon le gouvernement. Des centaines de flics qui paradent, enfoncent les portes, humilient les familles... tout ça pour arrêter 19 suspects «déjà connus par la police», des proies prédestinées.

La gauche et la droite s'empaillent pour des places d'élus grassement payés, ils bavassent durant des heures à la télé sur le «pouvoir local». Mais sur Grigny, silence radio. Une fois de plus, la gauche se montre «responsable», l'unité nationale d'en haut se fait derrière les Tasers et Flash-Ball pointés sur les quartiers populaires. Mais des nouvelles rassurantes arrivent de ces mêmes quartiers. On y parle de former des comités de vigilance et d'exiger des nouveaux maires de gauche qu'ils soutiennent ces comités dans leur dénonciation des violences et harcèlements policiers.

Que vaut la vie de Baba, de Mickael, de Fethi, de Reda, de Lamine...?

Vendredi 4 avril, Baba, un jeune Malien de 29 ans est mort d'un arrêt cardiaque après s'être jeté dans la Marne en tentant de fuir un contrôle de police à Joinville-le-Pont.

La nouvelle fait mal... et la liste s'allonge. Avril 2004 : Mickaël, mai 2006 : Fethi, juin 2006 : Vilhelm, noyé sous les yeux des policiers. Chunlan Liu, Tarek, Reda, morts ou disparus ces derniers mois en tentant d'échapper à cette chasse à l'homme, Lamine mort dans un car de police... Mais pourquoi eux ? Parce que pas Blancs, parce que sans-papiers, parce que jeunes, parce que pauvres... C'est au choix ! La justice fait son travail. Qui a tué, comment, pourquoi ? Jamais de réponse. C'est le sort de ceux qui meurent au contact de la police. C'est normal. C'est comme ça dans cette société.

Alors, il n'y a rien à faire ? Si, tout faire, ensemble, pour démasquer chaque fois, à côté des familles, les machinations policières et judiciaires, pour mettre à nu ce système qui tue.

Dernière minute Samedi 6 et dimanche 7 avril par deux fois plusieurs centaines de personnes se sont réunies sur le pont de Joinville. La colère était forte, les passants pourront lire sur la chaussée et sur le pont : «Pouvoir assassin, fermeture des centres de rétention, ici la police a tué pour la 3ème fois».

> CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Navigo, va nigaud ! Lundi 31 mars à 19h, 60 personnes (200 selon la RATP) sont intervenues au métro République à Paris pour protester contre l'instauration forcée du pass naviGo (fichage, puce RFID, traçage, données fournies à la police sur commission rogatoire, et vendues aux entreprises partenaires...). Une banderole « *impasse naviGo* » a été tendue au-dessus des portiques, les gens étant invités à pénétrer gratuitement dans le métro sous les slogans « *liberté de circuler sans être fiché* » etc. Des groupes de dix personnes se sont ensuite répartis dans les rames de métro pour discuter avec les personnes présentes, jusqu'à Barbès où une borne a été démantelée ! La sauterie était organisée par la *Coordination contre les nouvelles technologies de police*, le RATP [Réseau pour l'Abolition des Transports Payants], et Souriez, vous êtes filmés!. Prochain RDV: lundi 14 avril à 19h sur la place du Châtelet.

La solidarité autour d'un plat chaud

Le 2 mars, un petit groupe du XX^e parisien, « *ceux du vendredi* », a organisé un repas de soutien au resto associatif *La Rotisserie* à Belleville. L'argent est allé à un gars du quartier des Amandiers en procès suite aux affrontements avec les flics qui avaient suivi la mort de Lamine Dieng dans un fourgon policier le 17 juin 2007. Cela a suffi à régler ses frais d'avocat, mais l'audience ne devrait pas tarder, avec des accusations allant du refus de donner son ADN à « *tentative de meurtre sur fonctionnaire de police* », histoire de faire un exemple !

L'équipement des policiers s'alourdit

« *Villiers a été un choc pour nous [...] Nous voulons une police moderne...* » Frédéric Péchenard, directeur général de la police nationale. Alors l'équipement policier s'alourdi: bouclier transportable en « sac à dos », lunettes transparentes... et surtout le lanceur 40 en remplacement du flash-ball, (armé de balles-mousse marquantes ou lacrymogènes). À cela

ajoutons le Taser et les grenades de « désencerclement », qui provoquent une déflagration de forte intensité sonore... L'équipement complet pourrait atteindre 20kg. Les syndicats de police s'en inquiètent, nous aussi, mais pas pour les mêmes raisons.

Le guide du chasseur de sans-papiers

Une fois de plus c'est le *Canard enchaîné* qui vend la mèche. Il publie une circulaire des services de Hortefeu. On y explique d'une manière administrative comment piéger un sans-papiers. Le mot d'ordre : interpellation y compris ceux qui se présentent « *spontanément* » en vue d'une régularisation, agir avec « *un zèle particulier* », prendre son passeport, mais attention pour l'arrêter il faut agir en « *cabine fermée* » pour éviter toute action de résistance et de solidarité. C'est beau la démocratie !

Kafkaïen Mars 2004, Patrick Brosselin est intervenu lors d'un contrôle d'identité musclé à la gare Saint-Lazare. Accusé d'« outrage et rébellion », il a été finalement relaxé en appel pour la rébellion. Seul le policier plaignant s'est alors pourvu en cassation. Le parquet n'ayant pas suivi, l'audience qui a eu lieu le 11 mars dernier, devait trancher sur le sort d'un justiciable relaxé pénalement à qui la partie civile (en l'espèce le policier) demande néanmoins réparation des préjudices liés. Le jugement sera rendu le 8 avril.

Donc le Taser tue... L'importateur français du pistolet Taser à impulsions électriques a perdu son procès contre Amnesty International accusé d'avoir porté « *atteinte à sa réputation* ». Amnesty ne faisait que dire la vérité, à savoir qu'à ce jour, 220 personnes étaient mortes aux Etats-Unis après avoir été « *taserisées* ». Donc, la justice admet, contrairement aux affirmations du pouvoir, que le Taser est bien une arme létale. Ce qui n'empêche pas les flics de tirer au Taser sur des sans-papiers au CRA de Vincennes, comme cela a finalement été confirmé ! Bon, mais voyons, un sans-papiers ça ne compte pas.

Procès de J., des Amandiers, Paris 20^e

accusé d'outrage et rébellion, le 27 mars dernier au TGI de Paris.

Le policier maintient : insulté de l'intérieur d'un café, il aurait contrôlé le copain qui se serait rebellé, l'aurait frappé. J. nie les faits, le policier n'a pu l'entendre depuis le trottoir où il se trouvait. Quant aux violences, c'est le policier qui l'a brutalisé pressé de quitter les lieux alors que des passants s'attroupaient et constataient comment il était traité. La procureure s'embrouille dans son effort pour soutenir la thèse de la police. L'avocat démonte, photos à l'appui, le discours des flics, quatre versions différentes de la soi-disant « *rébellion* ». Finalement c'est trop gros, même pour la présidente très agressive, le copain est relaxé.

La rétention de sûreté c'est pas pour demain, c'était hier

Le 19 mars, le personnel de l'hôpital de la prison de Fresnes a appris la fermeture de l'établissement qui accueillait les prisonniers de toute la région parisienne. Ce sera le premier centre de rétention et de sécurité. Sans illusion sur la nature de cet hosto, cette annonce s'est faite sans aucune concertation. Ni l'avenir des personnels ni celui des prisonniers n'ont été évoqués (rappelons que Lu Semedo De Veiga est morte à la taupe de Fresnes le 18 janvier sans assistance médicale après des heures d'attente...).

Faire toujours pire. Ainsi la loi sur la « *rétention de sûreté* » qui permet, après l'exécution de la peine, de prolonger - sans limitation de durée et sans infraction - l'enfermement des personnes considérées comme particulièrement « *dangereuses* » est entrée en vigueur. Pour plus de renseignements : <http://www.controlaretentiondesurete.fr/>



Solidarité avec Rodolphe ! RDV le 17 avril à 9h au palais de justice de Paris pour exiger la relaxe de Rodolphe Juge, enseignant arrêté alors qu'il était en train de discuter avec des lycéens lors de la dissolution de la manifestation du 3 avril.

Solidarité avec Romain ! Romain, militant bien connu pendant le CPE, est jugé à nouveau pour l'affaire de la manifestation du 6 mai. RDV le 25 avril - 8h30 - palais de justice de Paris. Ya basta de l'Etat policier! Ya basta de la criminalisation des luttes sociales!

Mathilde doit être relaxée ! Mobilisation contre la loi LRU... Mathilde est poursuivie pour rébellion. Pour avoir soutenu un camarade que les policiers voulaient arrêter, elle a subi humiliations et violences policières. Rassemblement pour soutenir notre camarade, dénoncer les méthodes policières et la criminalisation des mouvements sociaux le 9 avril - 8h30 devant le palais de justice de Tours. Commission antirépression de Tours

« Noël au centre de rétention, pâques en prison !»

Procès des militantes accusées de solidarité avec les sans-papiers, RDV : le 15 avril au tribunal de Créteil (pour tags) le 18 avril au TGI de Bobigny (4 passagers pour « *entrave à la circulation aérienne* »)

Rassemblement pour la vérité sur la mort de Reda Semmoudi Le procureur en charge de l'affaire Reda Semmoudi, sans-papiers, tombé du 9^e étage pendant une perquisition à son domicile en présence de 3 policiers le 8 janvier, à Noisy-le-Sec [93], a décidé de classer l'affaire. Rassemblement samedi 12 avril à 14h devant le tribunal de grande instance de Bobigny.

Souscription Pour les 3 étudiantes condamnées solidairement à 2500 euros d'amende pour avoir occupé les voies ferrées lors d'une manif contre la LRU à Rouen. Soutien à envoyer à Sud-étudiant - 6, rue Louis-blanc 76100 Rouen, avec au dos du chèque la mention « *solidarité étudiant* ».

« Nos enfants sont fichés, ne nous en fichons pas !» « *Un nouveau système relatif aux données concernant les élèves des écoles maternelles et élémentaires (le fichier base élèves)* » a été mis en place.

Pétition sur : www.nosenfantssontfiches.org/phppetitions/